

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20174 - 78ÈME ANNÉE

Jean-Michel Moutama, président de la CGPER et membre de l'Intersyndicale : « Nous planteurs, on est capable de prendre notre avenir en main »

La CGPER propose une coopérative de planteurs réunionnais pour diriger l'industrie sucrière de La Réunion



Jean-Michel Moutama, président de la CGPER et membre de l'Intersyndicale, était hier soir l'invité du journal télévisé de Réunion Première. Il a lancé un appel : « Nous planteurs, on est capable de prendre notre avenir en main. Cela fait plus d'un siècle qu'il y a de la canne à La Réunion. Si Tereos n'arrive pas à assurer l'avenir de la canne à La Réunion, qu'il nous donne les clés ». Le président de la CGPER propose la création d'une coopérative de planteurs pour gérer les deux usines sucrières de La Réunion. Le président de la CG-

PER rappelle en effet que « Tereos est une coopérative gérée par des betteraviers, mais à La Réunion, nous sommes uniquement producteurs de matière première. On ne voit rien de toute la plus-value ».

Hier, à l'appel de l'Intersyndicale CGPER-UPNA-FD-SEA-JA, les planteurs ont amplifié leur mobilisation pour l'augmentation du prix de la canne, de la bagasse et de la mélasse. Une semaine après la

« marche noire » de l'agriculture réunionnaise qui avait rassemblé plusieurs centaines de personnes entre la Préfecture et le siège du CTICS, des dizaines de tracteurs étaient hier dans les rues de Saint-Denis. De nombreux planteurs se sont rendus en convoi au siège du CTICS où devait se tenir hier une nouvelle négociation de la Convention canne.

Rappelons qu'à moins d'un mois de la campagne sucrière, le prix de la canne n'est toujours pas fixé. Les planteurs revendiquent une hausse de leurs revenus tandis que les industriels refusent toute augmentation du prix de la canne dans les conditions actuelles.

Jean-Michel Moutama, président de la CGPER et membre de l'Intersyndicale était hier soir l'invité du journal télévisé de Réunion Première.

« Si Tereos n'arrive pas à assurer l'avenir de la canne à La Réunion,



qu'il nous donne les clés »

Il a tout d'abord rappelé les causes de l'impasse : « Tereos ne veut pas augmenter le prix de la tonne de canne qui est le même depuis 40 ans. Albioma qui fait de l'énergie ne veut pas augmenter notre bagasse. Les distilleries font un rhum reconnu mondialement mais ne peuvent pas augmenter la mélasse ».

Il a ensuite lancé un appel :

« Les industriels demandent un filet de sécurité. Nous planteurs, on est capable de prendre notre avenir en main. Cela fait plus d'un siècle qu'il y a de la canne à La Réunion. Si Tereos n'arrive pas à assurer l'avenir de la canne à La Réunion, qu'il nous donne les clés ».

Le président de la CGPER rappelle en effet que « Tereos est une coopérative gérée par des betteraviers, mais à La Réunion, nous sommes uniquement producteurs de matière première. On ne voit rien de toute la plus-value ».

« Avec l'appui des collectivités, nous pouvons prendre notre avenir en main »

Le dirigeant syndical a rappelé que l'État injecte chaque année près de 140 millions d'euros de fonds publics dans la filière. « Avec l'appui des collectivités, nous pouvons prendre notre avenir en main », insiste Jean-Michel Moutama.

Interrogé au sujet du « filet de sécurité » demandé par Tereos à l'État pour garantir le prix de la canne jusqu'en 2027, le président de la CGPER déclare :

« Je lance un appel à l'État : donnez-nous ce filet de sécurité et nous planteurs, allons monter notre coopérative et nous allons prendre notre avenir en main. »

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

L'État doit sauver l'agriculture réunionnaise

A quelques jours de la coupe, les agriculteurs ne savent toujours pas le prix qu'ils seront payés. Quel intérêt à l'industriel pour repousser les négociations ? Pourquoi les pouvoirs publics ne répondent pas ? Tout cela laisse à croire que l'avenir de l'agriculture n'intéresse pas grand monde au sein des élites élues.

La filière canne à sucre est le premier secteur agro-industriel de l'économie réunionnaise reposant sur un modèle social composé d'exploitations familiales de petite dimension (7,6 ha en moyenne) réparties sur tout le territoire. Elle représente 13 % des emplois privés de l'île (18 300 emplois, directs, indirects et induits ou plus de 12 000 Équivalents temps plein travaillés). La filière constitue donc l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois de La Réunion. L'agriculture réunionnaise repose sur 3 filières complémentaires, fonctionnant en symbiose : l'équilibre de l'une de ces filières dépend de celui des 2 autres.

Compte tenu de la vulnérabilité de l'agriculture réunionnaise aux importations (productions végétales et animales), la filière Canne-Sucre, exportatrice, constitue le pilier de l'agriculture réunionnaise autour duquel se développent les autres filières de diversification. En outre, la filière participe à l'autonomie énergétique comme seconde source d'énergie renouvelable de l'île (jusqu'à 30 % des besoins électriques de l'île en campagne sucrière). C'est pourquoi, les accords interprofessionnels de la filière canne ont été majeurs pour l'avenir de l'agriculture réunionnaise.

Le prix du sucre va augmenter, le prix de l'engrais explose mais le propriétaire des deux usines sucrières refuse de discuter de toute augmentation de sa contribution au revenu des planteurs. Tereos veut le gel du prix pour les deux prochaines campagnes sucrière, et menace de baisser le prix de la canne ensuite si l'État ne lui donne pas plus d'argent, sous la forme d'un « filet de sécurité ». Face à un tel diktat le monde agricole a fait front. Tereos a pourtant obtenu en mars une aide garantie de 28 millions d'euros par an jusqu'en 2027. On sait maintenant la stratégie de l'usiner, ponctionner

le contribuable et rationner le planteur.

Tereos dans son dernier rapport trimestriel se félicitait : « Dans un contexte de forte volatilité sur les marchés des matières premières agricoles et de l'énergie, le Groupe présente des résultats en hausse par rapport à l'an dernier. Le chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 1 345 millions d'euros au T3 21/22, en hausse de 17 % à taux de change courant et de 15 % à taux de change constant, contre 1 152 millions d'euros au T3 20/21. L'EBITDA ajusté consolidé est ressorti à 223 millions d'euros au T3 21/22, en hausse de 65 % à taux de change courant comme à taux de change constant, contre 135 millions d'euros au T3 20/21. Sur les 9 derniers mois, l'EBITDA ajusté s'est établi à 424 millions d'euros contre 373 millions d'euros à fin décembre 2020. » Donc les résultats de l'usiner sont exceptionnels mais nécessitent toujours que le contribuable mette la main au porte feuille et que les planteurs fassent faillite.

L'État doit imposer une nouvelle convention canne revalorisée, quitte à nationaliser les usines. Charge à lui ensuite de mettre en place une solution pérenne permettant aux planteurs d'avoir des revenus décents à la hauteur de leur labeur.

« Avec la prise de possession des moyens de production par la société, la production marchande est éliminée, et par suite, la domination du produit sur le producteur. L'anarchie à l'intérieur de la production sociale est remplacée par l'organisation planifiée consciente. » Friedrich Engels

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

Kann l'or vèr La Rényon : Kann konm kado Bondyé

Mézami,
Mwin a di azot kan Jean Michel Moutama - sokrètèr la CGPER – la di : « Kann sé l'or vèr la Rényon » mwin lété kontan pars sé kékshoz k'i bote amwin pou vréman épi pars lé kant mèm bon konète na d'moune intélizan dann nout péi... Aprés, konm mwin la ékri yèr, mwin la parti dsu mon téléfone portab é mwin la trouv in kantité zafèr.

Médam, zé méssyé, la sossyéte,
Zordi si zot i vé bien mi sava anparl azot kann épi la santé. Nou va komans par zi d'kane si zot i vé bien. zot i pé trouv ladan in kantité vitamine B1, B5, B3, C épi oméga 3 épi 6. Sa i pèrmète plizyèr bon zéfé :

- li konbate la tou ; li apèz la soif ; li favoriz la sékréssion irinère ; li vanj kont la konstipassion. Li lé bon pou la mémoire, pou nout sistèm iminitèr,, li anpèsh noute shové tonbé, li konbate kont lopréssion - lasm si zot i vé - lo rime, lo mal de gorz,, la gripe.

Avèk zi kann li gingn assimil lo fèr néna dann manzé. Li lé bon pou la dizéstion, li lé éfikass pou lo dan é askiparé li pé anpèsh lo dan karyaté – kan zi d'kane i pass, dantist i trépass. Li lé bon galman pou lo foi.

Mi gingn di azot ankor sa lé bon pou la po : li bate lakné atèr, idrate la po. Si zot i vé in zoli po, zot i koné kossa k'i rèst pou fé, é sak néna in boute kour, sansa in pti balkon ézite pa plante in pyé kane bonbon.

Final de konte sa in bon boisson, lé pa

difisil pou préparé. Son to d'sik lé pa tro for. Mwin la mèm vi lé possib aranjan in pé lo gou avèk zi d'zanana, zi d'sitron, zi d'gouyav, pétète zi d'gouyavyé.

Mwin lé sir in pé i doi di mwin l'aprè di la kouyonade poitan dann promyé tan kann té i ansèrv konm médikaman.

Mi pans zot i koné sa in plante i sorte par son lorizine la Nouvelle Guinée é laba dann bande zané 600 apré zézikri téi konsidère ali konm in plante kado bondyé é téi tir ladan in produi téi apèl Sarkara (donk sakaroz).

Biensir zot lé riskab roproush amwin parl lo tan lantikité mé si ni vé d'aprè sak mwin la lir i sava san tardé tir ladan in famiy antibiotik. Lé inportan pars zot i koné sa i fé in bon boute tan big-farma l'arète son roshèrch dsi band zantibiotik é si i trouv bande nouvo, mi pans sar bon pou lite kont band maladi émèrjante. Kann i pé z'ète in bienfé l'imanité.

Mézami, si zot i vé, é si zot lé kiryé par natir, mi konsèye azot alé dsi l'internet épi rode in pé toussa.

Mi pans aprés, si zot i apèl pa kann Monsieur bin zot lé bien difissil. A bon ékoutèr, salu.

Justin

NB Ardomande pa mwin komn i ansèrv sa pars néna bon-bon tizanèr issi la Rényon é banna va bien konsèye azot.